

République Française
Département d'Indre-et-Loire
COMMUNE DE LA FERRIERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 25 septembre 2024

Membres en exercice : 9

Date de la convocation: 12/09/2024

Quorum : 5

Présents : 7

Votants : 9

RESULTAT DU VOTE :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq septembre, 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Marc LEPRINCE,

Présents : Albert HAVIN, René LAVAINÉ, Marc LEPRINCE, Florence LEPRINCE, Cédric MORANDINI, Jean-Marc PAPIN, Annette SANCTORUM

Excusés et Représentés par : Olivier FOUCHERE par Marc LEPRINCE, Martine MALHERBE par René LAVAINÉ

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Annette SANCTORUM

DEC_2024_009

Objet : Décision n°9

Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le conseil municipal par délibération 2020_018 du 29 mai 2020

Décision 2024_009 : Devis VP322742 du 05/09/2024 de COMAT&VALCO - 253 BD Robert Koch - 34536 BEZIERS cedex, pour l'achat de 2 panneaux de signalisation temporaire (chantier + stationnement interdit), pour un montant de 232,00 € HT, soit 278,40 € TTC.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

La Ferrière, le 26 septembre 2024

Le Maire,

Marc LEPRINCE

Acte rendu exécutoire

après transmission au représentant de l'Etat le 26/09/2024

réception le 26/09/2024 et affichage, publication, notification le 26/09/2024

